

ARTICLE

Sans doute et probablement : des synonymes ?

Anouch Bourmayan et Fumitake Ashino

STIH, Sorbonne Université and Université Keio

Corresponding author: Email : anouch.bourmayan@sorbonne-universite.fr

(Received 13 August 2019; revised 12 March 2021; accepted 31 March 2021; first published online 09 September 2021)

Résumé

Dans cet article, nous entendons dissiper une illusion sémantique : celle de la synonymie de *sans doute* et de *probablement*. Nous partons des hypothèses descriptives suivantes : *probablement* présente une proposition comme *probable*, c'est-à-dire comme une proposition *dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée*, tandis que *sans doute* présente une proposition comme *s'imposant selon une perspective restreinte*. Nous défendons l'idée que ces marqueurs sont des adverbes modaux épistémiques présentant un sens littéral distinct mais une même valeur évidentielle : celle d'une inférence à la meilleure hypothèse. Nous expliquons ainsi pourquoi *sans doute* et *probablement* peuvent être perçus comme synonymes dans certains contextes, mais montrons que cette synonymie n'est qu'apparente car les marqueurs apportent en réalité un regard différent sur l'information : *sans doute* présente un jugement médiatisé par une perspective subjective, tandis que *probablement* véhicule un mode de présentation objectif de l'information.

Introduction

Dans de nombreux dictionnaires, tel le *Trésor de la langue française informatisé*, les marqueurs *sans doute* et *probablement* sont présentés comme synonymes. Ce point de vue est également adopté par certains linguistes comme Miche et Lorda (2014). Dans d'autres travaux cependant, *sans doute* et *probablement* sont considérés comme sémantiquement distincts. Vlad (2005: 223) ordonne ainsi ces marqueurs selon le degré de certitude qu'ils expriment : d'après elle, avec *probablement*, « la valeur de vérité de l'énoncé se rapproche du domaine modal du probable », tandis qu'avec *sans doute*, « le degré de certitude de l'énoncé est encore plus grand, la valeur de vérité de l'énoncé étant très proche de la valeur modale < certain > ». *Sans doute* et *probablement* sont-ils donc sémantiquement identiques ou différents ?¹

¹Ce travail est né de notre intérêt respectif pour *sans doute* (voir [Bourmayan 2012]) et pour *probablement* (voir [Ashino 2015]). Mais d'autres marqueurs pourraient être introduits dans cette étude

Dans cet article, nous montrons que *sans doute* et *probablement* ne sont pas synonymes, même s'ils peuvent parfois être utilisés dans des contextes identiques. A partir de l'étude d'occurrences issues du corpus contemporain de Frantext, comportant des textes publiés de 1980 à nos jours, et du sous-corpus « France » du corpus de français frTenTen17 de Sketch Engine, constitué de textes collectés sur le web en 2017, nous proposons pour chacun des deux marqueurs une analyse sémantique spécifique qui explique leur proximité apparente tout en rendant justice à leur singularité. Dans une première section, nous montrerons que *sans doute* et *probablement* peuvent être utilisés tous deux pour présenter une proposition correspondant à la meilleure hypothèse dans le contexte en jeu, d'où le fait qu'ils soient souvent considérés comme synonymes. Dans une seconde section, après avoir rappelé leur évolution sémantique, nous exposerons nos hypothèses concernant leurs valeurs sémantiques respectives : *probablement* présente une proposition comme *probable*, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée ; *sans doute* présente une proposition comme *s'imposant selon une perspective restreinte*. Nous contrasterons notamment cette description avec l'analyse de *sans doute* proposée par Miche et Lorda (2014). Dans une troisième section, nous déploierons notre analyse en montrant comment la sémantique de *sans doute* et celle de *probablement* s'articulent par rapport aux notions de modalité épistémique et de médiativité.² Nous mettrons en particulier en évidence deux points : les valeurs sémantiques de base respectives de *sans doute* et *probablement* sont toutes deux épistémiques et non médiatives, leur valeur médiative étant seconde et inférée pragmatiquement ; leurs valeurs épistémiques sont distinctes, tandis que leurs valeurs médiatives respectives sont similaires. Enfin, dans une quatrième et dernière section, nous explorerons plus avant les valeurs épistémiques des deux marqueurs et montrerons qu'elles se distinguent plus spécifiquement de la façon suivante : *sans doute* encode une modalité épistémique subjective et *probablement* une modalité épistémique objective. Ainsi, bien qu'ils puissent être utilisés tous deux pour désigner la meilleure hypothèse dans le contexte en jeu, *sans doute* et *probablement* ne sont en réalité jamais parfaitement synonymes.³

I. Une apparente synonymie

Si *sans doute* et *probablement* peuvent de prime abord être considérés comme synonymes, c'est parce qu'ils permettent tous deux de présenter une proposition comme la meilleure hypothèse dans le contexte en jeu.

Comme le notent Miche et Lorda (2014: 43), *sans doute* ne peut être utilisé pour présenter une proposition dont le locuteur est certain qu'elle est vraie. Il en va de même pour *probablement*. Cela implique d'une part que les deux marqueurs ne peuvent être utilisés dans des contextes où le locuteur a pu établir la vérité de la

comparative, parmi lesquels *certainement*, *assurément* ou *certes*, dont *sans doute* paraît également très proche. Nous espérons que ce texte pourra encourager le développement de tels travaux.

²Médiativité traduit le terme anglais *evidentiality*.

³Nous n'aborderons pas ici la question de l'inscription respective de *sans doute* et de *probablement* dans les structures concessives. Sur ce sujet, voir notamment Rossari et al. (2015).

proposition par une perception directe du fait ou de l'événement en jeu. En attestent les exemples (1a) et (2a) de Miche et Lorda (2014: 44) :

- (1) a. ? J'ai **sans doute** vu le match du Barça l'autre jour.
 b. ? J'ai **probablement** vu le match du Barça l'autre jour.
 (2) a. ? J'ai **sans doute** senti une brûlure terrible.
 b. ? J'ai **probablement** senti une brûlure terrible.

Si (1a) répond aux questions « Qu'as-tu fait l'autre jour ? » ou « À quel événement as-tu assisté l'autre jour ? », ou en d'autres termes si *sans doute* porte respectivement sur [voir le match du Barça] ou sur [le match du Barça],⁴ et si l'on considère par ailleurs que le locuteur est en mesure d'identifier et de se rappeler l'événement auquel il a assisté, la présence de *sans doute* rend la phrase pragmatiquement inacceptable. De même, si l'on considère que le locuteur est capable de rendre compte de la sensation qu'il a ressentie, *sans doute* apparaît pragmatiquement inadapté en (2a). Et si l'on transpose (1a) et (2a) en (1b) et (2b) en remplaçant *sans doute* par *probablement*, la conclusion est la même : ni *sans doute* ni *probablement* ne peuvent être utilisés pour présenter une information acquise par la perception directe, si celle-ci est censée permettre au locuteur d'être certain du fait ou de l'événement considéré.

De même, *sans doute* et *probablement* ne peuvent être utilisés pour présenter une information acquise par le raisonnement si celui-ci permet au locuteur d'avoir la certitude que cette information est vraie. Ainsi, dans un contexte où peut planer une certaine ambiguïté, une proposition présentée par *sans doute* ou *probablement* ne peut être interprétée comme une information certaine pour le locuteur. Si nous considérons par exemple (3a) et (4a), ces séquences peuvent chacune être complétées par la proposition « même si l'on ne peut en être complètement certain », tandis qu'une continuation en « j'en suis absolument convaincu » est impossible ou pragmatiquement très étrange.⁵

- (3) a. Le texte est non daté. Il a **sans doute** été rédigé au début de l'année 1919. (Sketch Engine, univ-paris1.fr)
 b. Le texte est non daté. Il a **sans doute** été rédigé au début de l'année 1919, même si l'on ne peut en être complètement certain.
 c. ? Le texte est non daté. Il a **sans doute** été rédigé au début de l'année 1919, j'en suis absolument convaincu.
 (4) a. Il [l'oscillateur faible] synchronise [...] **probablement** certaines de nos sécrétions très dépendantes du sommeil [...]
 (Sketch Engine, univ-lyon1.fr)
 b. Il synchronise **probablement** certaines de nos sécrétions très dépendantes du sommeil, même si l'on ne peut en être complètement certain.
 c. ? Il synchronise **probablement** certaines de nos sécrétions très dépendantes du sommeil, j'en suis absolument convaincu.

⁴(1a) pourrait aussi constituer une réponse à la question « Quand as-tu vu le match du Barça », *sans doute* portant alors sur le constituant [l'autre jour].

⁵Les termes en gras dans cette citation ainsi que dans les suivantes le sont de notre fait.

De fait, ni *sans doute* ni *probablement* ne peuvent apparaître dans un contexte où les connaissances du locuteur sont suffisantes pour établir par un raisonnement inférentiel la vérité de la proposition en jeu, comme en témoigne l'étrangeté de l'échange suivant :

- (5) A : Combien as-tu vendu de livres ce matin ?
 B : J'ai vendu cinq romans et huit bandes dessinées, donc j'en ai
 [? **sans doute**? **probablement**] vendu treize en tout.

Sans doute et *probablement* sont donc semblables en ce qu'ils ne peuvent présenter qu'une hypothèse dont le locuteur n'est pas entièrement certain.

Cependant, ces marqueurs ne se contentent pas de présenter une proposition comme une hypothèse parmi d'autres, c'est-à-dire comme une hypothèse valable mais qui ne le serait pas davantage que d'autres hypothèses concurrentes, comme peut le faire par exemple *peut-être*. Ils assignent en réalité à la proposition le statut d'une hypothèse qui se démarque des hypothèses concurrentes en ce qu'elle est jugée la meilleure, la plus proche de la vérité. Et ce statut ne peut bien sûr être accordé à deux propositions distinctes, d'où le fait que (6a) soit acceptable mais que (6b) et (6c) ne le soient pas :

- (6) a. Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir **peut-être** crème, **peut-être** vert.
 (*Le Lambeau*, Philippe Lançon, 2018 – Frantext)
 b. ? Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir **sans doute** crème, **sans doute** vert.
 c. ? Je me suis réveillé dans les lumières blafardes, face à une sorte de comptoir **probablement** crème, **probablement** vert.

Faut-il donc attribuer aux deux marqueurs une valeur sémantique identique ?

II. *Sans doute* et *probablement* : quelle valeur sémantique de base ?

II.1 *La valeur sémantique de sans doute*

Comme le rappelle Féron (2002), dans ses premiers emplois, *sans doute* porte sur un constituant interne à la proposition. Dans son sens littéral, il signifie « sans hésitation » et peut par exemple porter sur un verbe comme *embrasser*. S'il suit un verbe de connaissance, de croyance, voire d'énonciation, l'absence d'hésitation sera interprétée comme une absence d'incertitude. Puis, dès le XII^e siècle, *sans doute* peut porter non seulement sur un constituant interne à la proposition mais également sur la proposition elle-même : il devient alors adverbe de phrase. Ces deux emplois coexistent un temps, avant que le premier ne laisse définitivement place au second. Comme le rappelle Féron, ce changement correspond typiquement au premier mouvement de subjectivation décrit par Traugott (1989) comme caractéristique de l'évolution sémantique d'un certain nombre d'expressions, dont les expressions devenues épistémiques : « une expression déjà existante, dotée d'une fonction référentielle, est utilisée

pour signaler l'attitude du locuteur, et du même coup contribuer aux stratégies de conviction que celui-ci met en place » (Féron 2002: 29).

En tant qu'adverbe de phrase, *sans doute* connaît ensuite une seconde phase de subjectivation de sa valeur sémantique, également caractéristique selon Traugott (1989) des expressions épistémiques indiquant initialement la certitude absolue (voir notamment *certainement* ou *sûrement* en français). Tout d'abord utilisé dans son sens compositionnel d'absence de doute, le marqueur voit à partir du XVIII^e siècle sa valeur sémantique s'affaiblir, se trouvant progressivement relayé dans son sens de certitude absolue par *sans aucun doute* et *sans nul doute*. De fait, comme le décrit Traugott, utiliser *sans doute* ou une autre expression épistémique indiquant la certitude pour renforcer son propos peut avoir pour effet paradoxal d'affaiblir celui-ci, car le fait d'ajouter une modalisation, quand bien même pour exprimer une adhésion pleine et entière à la proposition en jeu, ouvre indirectement la voie à une possible discussion sur le statut de cette proposition. De même, Féron rappelle l'hypothèse de Martin (1987) selon laquelle « l'insertion d'un marqueur [de certitude] indique que le locuteur s'attend à des réserves de la part de son interlocuteur ; autrement dit, le marqueur lui-même introduit une image d'univers dans laquelle *p* est faux – cette image d'univers étant typiquement l'image d'univers de son interlocuteur » (Féron 2002: 26). Berrendonner, cité également par Féron (2002: 29), rejoint cette analyse en affirmant que « plus une assertion se dit forte, plus elle est suspecte de faiblesse » (Berrendonner 1987: 296). Or cette inférence pragmatique selon laquelle « on ne dirait pas ce que l'on dit à moins qu'il n'y ait [pour l'interlocuteur] quelque doute ou facteur surprise »⁶ (Traugott 1989: 51) peut se conventionnaliser progressivement pour entrer *in fine* dans la valeur sémantique de l'expression en jeu : c'est précisément le cas pour *sans doute*. Dès lors, comment décrire précisément la valeur sémantique actuelle du marqueur ?

L'hypothèse descriptive que nous défendons est la suivante (*p* étant la proposition sur laquelle porte *sans doute*) :

- (7) *Sans doute* présente *p* comme une proposition qui s'impose selon une perspective restreinte.

Dans les sections suivantes, nous examinerons les implications de cette description et montrerons précisément comment elle rend compte des spécificités du comportement sémantique du marqueur. Mais certains points de cette description nécessitent d'être commentés d'emblée, à commencer par la notion de *perspective*, à laquelle nous donnons un sens épistémique : la *perspective* d'un individu définit les croyances et les connaissances qu'il ou elle a sur un aspect du monde. Or dans le cas de *sans doute*, la perspective en jeu est présentée comme *restreinte* : l'ensemble des informations disponibles sur tel aspect du monde est potentiellement incomplet, lacunaire.

Cette notion de *perspective* que nous postulons dans le sémantisme de base de *sans doute* est selon nous héritée de la présence du mot *doute* dans l'expression. *Doute* est le déverbal de *douter*, qui a pour sujet grammatical l'expérimenteur,

⁶Nous traduisons.

celui qui ressent le doute. De même, le substantif *doute* implique lexicalement un expérienceur qui peut être réalisé syntaxiquement, par exemple par un pronom possessif comme en (8a) ou par un complément du nom comme en (8b), ou qui peut au contraire être laissé implicite, comme en (8c) et (8d) :

- (8) a. Elle a appris à taire **ses doutes** et ses peurs pour ne pas inquiéter les autres.
(Ariane Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009 – Frantext)
- b. Les derniers **doutes de Florent** se dissipèrent très vite.
(Yves Beauchemin, *Le Matou*, 1981 – Frantext)
- c. [...] je savais que ce que je vivais était probablement [une hallucination], mais **le doute** restait le plus fort.
(Philippe Lançon, *Le Lambeau*, 2018 – Frantext)
- d. [...] ce n'est que ce qu'on éprouve quand on reste reclos en soi, justement, sans vraie responsabilité au-dehors, si bien qu'on ne peut écrire, ou agir, qu'à partir de sa propre vie, obnubilante : tandis que c'est vite un décentrement, où **le doute** et ses mirages s'effacent, si une autre vie paraît au sein de la nôtre [...]
(Yves Bonnefoy, *Rue Traversière et autres récits en rêve*, 1987 – Frantext)

Mais en (8c) et (8d), et de manière générale lorsque l'expérienceur n'est pas réalisé syntaxiquement, le sémantisme de *doute* requiert que l'expérienceur soit contextuellement identifié pour que la communication s'effectue avec succès, que celui-ci prenne une valeur définie comme en (8c), où il renvoie au locuteur, ou indéfinie comme en (8d), où il pourrait être explicité par des expressions comme « d'une personne » ou « que l'on éprouve ». ⁷ La prise en compte d'un expérienceur est donc avant tout une contrainte d'ordre conceptuel, une contrainte imposée par notre compréhension du lexème *doute* ; et nous pensons que celle-ci se manifeste également au sein du sémantisme du marqueur *sans doute* – même si le substantif *doute* se trouve alors pris dans une expression au moins partiellement lexicalisée – sous la forme de ce que nous appelons *perspective* et qui prend, nous l'avons dit, une valeur épistémique, impliquant la définition d'un ensemble de croyances sur un aspect donné du monde à l'aune desquelles la proposition est évaluée. Dans les deux cas en effet, l'information est médiatisée par une instance spécifique, une subjectivité dont nous verrons qu'elle joue un rôle crucial dans le comportement sémantique du marqueur. Ce qui différencie ensuite le sémantisme de *sans doute* dans son sens actuel affaibli de celui du *sans doute* exprimant initialement la certitude, c'est uniquement le caractère *restreint* de la perspective en jeu. Dans le sens actuel du marqueur, cette perspective est présentée comme incomplète ; les connaissances du locuteur sont potentiellement lacunaires, ouvrant la voie à une éventuelle erreur d'appréciation.

⁷En (8c) et (8d), on pourra parler de *constituant inarticulé*, au sens défini par Recanati (2002).

II.2 La valeur sémantique de probablement

Comme le rappelle le *Dictionnaire historique de la langue française*, l'adverbe *probablement* apparaît vers le XIV^e siècle. Il est issu de l'adjectif *probable*, lui-même dérivé de *probare* qui signifie « prouver » en latin. Ainsi, comme l'indique ce dictionnaire, l'adjectif *probable* a tout d'abord le sens de « que l'on peut prouver, vérifier »⁸ ; puis, à partir de la fin du XIV^e siècle, il prend progressivement son sens moderne pour « qualifier un événement, un phénomène qu'il est raisonnable de supposer ». De même, le *Trésor de la langue française informatisé* définit *probable* de la manière suivante : « qui a une apparence de vérité ; dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée ». En outre, au début du XX^e siècle, un emploi plus spécialisé de l'adjectif apparaît dans le domaine des mathématiques avec le développement de la théorie dite *des probabilités*.

Si l'on en vient maintenant plus spécifiquement à *probablement*, dans ses premiers emplois, l'adverbe, tout comme *sans doute*, porte sur un constituant interne à la proposition. Il est alors adverbe de manière et signifie « d'une manière probable », comme en témoigne l'exemple suivant, tiré du Littré :

- (9) L'en peut bien parler en science certainement si comme en mathématiques, et es autres non, mais tant seulement **probablement** et vraysemblablement.
(Oresme, *Eth.* 36, XIV^e siècle – Littré)

Puis, selon l'évolution décrite par Traugott (1989) et déjà exposée ci-dessus pour *sans doute*, *probablement* perd son sens référentiel pour prendre sa valeur épistémique actuelle, passant sur un plan syntaxique d'adverbe de constituant à adverbe de phrase, comme on peut le voir en (10) (où *certainement* garde en revanche encore son statut d'adverbe de constituant) :

- (10) Je sais certainement qu'il [la Bletterie] veut être de l'Académie, et **probablement** il en sera.
(Voltaire, *Lett. d'Alembert*, 31 déc. 1768 – Littré)

Nous proposons ainsi de décrire le sens actuel de *probablement* de la manière suivante, *p* étant la proposition sur laquelle porte le marqueur :

- (11) *Probablement* présente *p* comme probable, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée.

Cette description peut sembler triviale en ce qu'elle se contente apparemment de prendre acte du fait que *probablement* est dérivé de l'adjectif *probable*, mais elle

⁸Sur la dérivation des adjectifs en *-ables* et le fait que ceux-ci ne sont pas de simples équivalents de *pouvoir* et d'un verbe transitif mis au passif, mais impliquent la conformité à un certain stéréotype, voir Anscombe et Leeman (1994).

porte en réalité des informations cruciales, dont nous verrons qu'elles permettent de rendre compte de l'écart sémantique du marqueur avec *sans doute*.

Premièrement, (11) ne fait pas état d'une perspective particulière. De fait, contrairement au mot *doute*, issu d'un verbe qui sélectionne comme sujet un expérimenteur, et qui dans ses emplois non figés implique que l'expérimenteur soit identifié, si ce n'est de manière explicite, du moins sur un plan conceptuel, l'adjectif dont dérive *probablement* ne requiert de complément mentionnant un expérimenteur ou une perspective épistémique ni sur le plan syntaxique ni sur le plan conceptuel. Ainsi, en (12), *selon moi* n'est pas sélectionné par *probable* :

- (12) La réponse 2 est plus **probable selon moi**.
(Sketch Engine, reopen911.info)

Et de même pour *probablement*, morphologiquement dérivé de *probable* ; en (13), *selon lui* ne peut dépendre de l'adverbe et prend nécessairement portée large sur lui :

- (13) Réponse : l'auteur pense que [cette technologie ne vient pas de la Méditerranée], cette invention est plus **probablement selon lui** le fait de cette population (d'identité culturelle libyco-berbère) au Niger même [...]

D'où le fait qu'il nous apparaisse nécessaire de mentionner la présence d'une perspective spécifique dans la description sémantique de *sans doute*, mais préférable de ne pas le faire pour *probablement*.⁹

A l'inverse, dans la description que nous proposons pour *probablement*, nous explicitons le sens de *probable* pour mettre en évidence une dimension importante du marqueur qui n'est pas présente dans la valeur sémantique de *sans doute* : *probablement* indique que l'évaluation est fondée rationnellement, qu'elle n'est pas le fruit d'une intuition¹⁰ mais repose sur un examen raisonné des informations disponibles, puisque le locuteur « a plus de raisons [de] confirm[er] que [d']infirm[er] » que la proposition est vraie. En effet, récurrente dans les définitions proposées par les différents dictionnaires pour *probable* et *probablement*, cette dimension rationnelle est inscrite dans la base même de l'adverbe, dérivé – comme nous l'avons rappelé précédemment – du verbe latin *probare* signifiant « prouver ». Celle-ci se trouve en outre renforcée par l'existence du sens spécialisé que *probable* prend en statistique, et qui tend à inscrire le sémantisme du marqueur dans l'ordre rigoureux et objectif des sciences. *Sans doute*, quant à lui, ne donne pas d'information sur la nature du processus permettant au locuteur d'évaluer la proposition en jeu : seul est indiqué le statut que celle-ci reçoit selon une certaine perspective.

⁹Cette observation n'enlève rien au fait qu'un énoncé modalisé par *probablement* puisse être pris en charge par le locuteur, c'est-à-dire que celui-ci assume pleinement la responsabilité de l'évaluation épistémique en jeu. Pour une remarque similaire concernant plus généralement les modaux épistémiques dits « objectifs », voir Nuyts (2001: 384-385).

¹⁰Nous faisons ici une utilisation pré-théorique du terme.

Enfin, si *sans doute* et *probablement* connaissent tous deux un premier basculement – caractéristique des expressions modales épistémiques selon Traugott – d’une valeur référentielle vers une valeur épistémique, qui se traduit sur un plan syntaxique par le passage du statut d’adverbe de constituant à celui d’adverbe de phrase, seul *sans doute* connaît une seconde phase d’affaiblissement de sa valeur épistémique, également décrite par Traugott comme fréquente pour les expressions épistémiques indiquant initialement la certitude absolue, comme nous l’avons vu plus haut. De fait, jamais *probablement* n’a permis d’exprimer la certitude absolue ; contrairement à *sans doute*, sa valeur sémantique actuelle n’est pas dérivée à partir d’un noyau initial instituant la proposition comme certaine. Dans les descriptions que nous proposons respectivement pour les deux marqueurs, nous gardons trace de cette différence, l’affaiblissement de la valeur épistémique de *sans doute* étant marquée par la dimension « restreinte » de la perspective en jeu, c’est-à-dire par le caractère potentiellement lacunaire des informations dont le locuteur dispose pour effectuer son assertion (il suffit d’ôter cette caractérisation pour retrouver le sens premier de l’adverbe de phrase, celui d’absence de doute, impliquant une certitude absolue).

11.3 Une analyse alternative de *sans doute* : Miche et Lorda (2014)

Une analyse de *sans doute* concurrente de la nôtre est proposée par Miche et Lorda (2014). D’après elles, *sans doute* présente en effet deux emplois distincts. Dans un premier emploi, il serait selon Miche et Lorda (2014: 46) un « marqueur de probabilité dans un raisonnement inférentiel », raisonnement menant à l’élaboration d’une hypothèse explicative, parfois appelé « inférence à la meilleure explication ». ^{11,12} Le processus de mise au jour de l’information exprimé par *sans doute* impliquerait ainsi une prudence et une objectivité caractéristiques du processus scientifique, s’opposant à une simple conjecture. Dans ce cas, affirment Miche et Lorda (2014: 48), la probabilité exprimée par le marqueur est « moyenne », et celui-ci est synonyme de *probablement*. Mais selon Miche et Lorda (2014: 49), *sans doute* présenterait également un second emploi dans lequel il serait cette fois un « modal épistémique d’opinion exprimant la certitude » – une certitude non absolue mais « élevée ». Le marqueur n’impliquerait alors pas de raisonnement inférentiel mais

¹¹Sur la notion d’« inférence à la meilleure explication », voir notamment Harman (1965), Josephson et Josephson (1995) et Lipton (2004).

¹²Miche et Lorda (2014) assimilent ce raisonnement à une *abduction*, notion forgée par Peirce pour désigner un certain type d’inférence distinct de l’induction et de la déduction. Cependant, comme l’a montré Fann (1970) de manière détaillée, l’abduction n’est pas un concept stable dans les travaux de Peirce. Douven (2017) distingue ainsi sur le plan chronologique un premier sens selon lequel l’abduction réfère à un raisonnement *produisant* des hypothèses, et un second sens, plus récent et plus répandu dans la littérature actuelle, selon lequel l’abduction désigne un raisonnement permettant à la fois de *créer et d’évaluer* des hypothèses. C’est dans ce dernier sens seulement que le mot *abduction* peut être compris comme synonyme d’« inférence à la meilleure explication », une expression que Peirce lui-même n’a pas employée dans ses écrits (voir Douven 2017). De fait, la question de savoir si l’on peut assimiler abduction et inférence à la meilleure explication est fortement débattue, et plusieurs auteurs insistent pour ne pas confondre deux notions qu’ils jugent distinctes (voir par exemple Campos 2011 et Walton 2001). Pour éviter toute confusion, nous emploierons ici l’expression d’*inférence à la meilleure explication*.

permettrait au locuteur d'indiquer une opinion subjective. Miche et Lorda illustrent ces deux emplois par les exemples suivants :

- (14) Caroline a les yeux rouges, elle a **sans doute** pleuré.
[premier emploi]
- (15) Son dernier roman est **sans doute** le plus bouleversant de tous.
[second emploi]

Or, cette analyse diffère de la nôtre sur deux points au moins : premièrement, la distinction de deux emplois de *sans doute* dont l'un serait inférentiel et objectif, tandis que l'autre marquerait une opinion subjective ; deuxièmement, la synonymie de *sans doute* avec *probablement*. Dans ce qui suit, nous allons au contraire défendre l'idée que ce que Miche et Lorda désignent comme le second emploi de *sans doute* correspond à la valeur générale du marqueur, tandis que le comportement sémantique qu'elles décrivent comme le premier emploi de *sans doute* correspond en réalité à la valeur sémantique de *probablement*. Pour cela, commençons par examiner les implications des hypothèses descriptives que nous avons proposées en (7) et (11) par rapport aux notions de modalité épistémique et de médiativité.

III. *Sans doute* et *probablement* : des marqueurs épistémiques ou médiatifs ?

Si la médiativité désigne le marquage de la source de l'information donnée, plusieurs auteurs restreignent l'extension des marqueurs médiatifs à des éléments grammaticaux et en excluent au contraire les termes lexicaux (voir notamment Aikhenvald 2003 et 2007, Anderson 1986, Lazard 2001 et Plungian 2010). En ce sens, ni *sans doute* ni *probablement* ne sont des marqueurs médiatifs, le français ne possédant pas de catégorie grammaticale spécifique pour la médiativité. Si nous posons ici la question du statut médiatif de *sans doute* et de *probablement*, c'est dans une acception large de la médiativité admettant les unités lexicales (voir par exemple Boye et Harder 2009 ou Squartini 2008).

Mais au sein de cette dernière approche, une autre équivoque existe concernant l'extension précise de la catégorie des marqueurs médiatifs et l'articulation entre médiativité et modalité épistémique. Comme le rappellent Dendale et Van Bogaert (2012) ou Barbet (2012), au sens restreint, la médiativité concerne strictement la désignation de la source d'information, excluant ainsi les modaux épistémiques, qui par définition expriment un jugement du locuteur sur la fiabilité de l'information qu'il transmet. Cependant, certains auteurs, tels Mithun (1986) ou Chafe (1986), adoptent une conception plus large de la médiativité incluant à la fois l'indication de la source de l'information et l'attitude du locuteur vis-à-vis de cette information. De fait, la modalité épistémique est fréquemment mise en rapport avec la médiativité inférentielle, au motif que « ce n'est qu'au terme d'un raisonnement que l'on peut poser la possibilité ou la nécessité d'un fait » (Barbet 2012: 55). Cependant, des raisons existent pour refuser cet amalgame et continuer de distinguer médiativité (inférentielle) et modalité épistémique, c'est-à-dire source et plausibilité de l'information (voir

notamment Barbet 2012, de Haan 1999, 2001 et Cornillie 2009). De fait, cette distinction est cruciale pour analyser *sans doute* et *probablement* sur un plan sémantique, car si ces marqueurs présentent une même valeur médiative dérivée pragmatiquement, leurs valeurs sémantiques de base respectives diffèrent l'une de l'autre.

III.1 Les valeurs sémantiques de base de *sans doute* et de *probablement*

Si nous reprenons les descriptions proposées en (7) et (11) – descriptions dont nous montrons à la fin de cette section et dans la section suivante qu'elles rendent compte des similarités mais également des différences entre les deux marqueurs sur un plan sémantique – *sans doute* et *probablement* s'inscrivent tous deux dans la catégorie des adverbes modaux épistémiques, qui, comme le rappellent Molinier et Levrier (2000: 91),¹³ « ont pour fonction d'évaluer la vérité ou le degré de certitude, sur une échelle nécessairement positive, de la proposition qu'ils accompagnent ». De fait, *sans doute* et *probablement* présentent les deux propriétés définitoires des adverbes modaux selon la définition de Molinier et Levrier (2000: 91-92) : ils sont capables de constituer seuls une réponse à une question totale, et peuvent toujours être accompagnés dans cet emploi par la proforme *oui*, comme en témoigne (16).¹⁴

- (16) Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?
(Oui,) **probablement/sans doute.**

Il n'est donc pas surprenant que Molinier et Levrier (2000: 91) classent explicitement *probablement* et *sans doute* dans la catégorie des modaux. Guimier (1996) quant à lui ne cite que *probablement* mais le range également parmi les adverbes modaux épistémiques, qu'il place aux côtés des adverbes modaux aléthiques dans la catégorie des adverbes *assertifs*, c'est-à-dire des adverbes qui « sont le signe d'une évaluation quantitative portée sur le contenu propositionnel » (Guimier 1996: 112).

Or, si ces auteurs s'accordent sur le fait que *probablement* et *sans doute* (lorsqu'ils citent ce dernier) appartiennent à la classe des adverbes modaux épistémiques, les typologies sophistiquées qu'ils établissent chacun concernant les adverbes permettent de mettre davantage en perspective la valeur sémantique spécifique des marqueurs. De fait, les adverbes modaux appartiennent, selon Molinier et Lévrier (2000), à la catégorie plus générale des *adverbes disjonctifs d'attitude*, par opposition aux *adverbes disjonctifs de style*, deux catégories que Molinier (2009) renomme respectivement *adverbes d'énoncé* et *adverbes d'énonciation*. Reprenant les définitions initiales de Quirk et Greenbaum (1973: 242), Molinier (2009: 9) rappelle que les premiers « commentent le contenu de l'énoncé », tandis que les seconds « véhiculent le commentaire du locuteur sur la forme de ce qu'il dit, définissant en quelque sorte sous quelles conditions il parle ». De son côté, Guimier (1996) – qui distingue les adverbes portant sur le dit, ceux portant sur

¹³Molinier et Levrier (2000) subsument également sous cette définition les adverbes modaux aléthiques, qui, eux, concernent plus spécifiquement l'énonciation de vérités logiques.

¹⁴La première propriété est reprise à Borillo (1976: 85).

le dire et ceux portant sur la visée de discours – classe les adverbess modaux épistémiques dans la première catégorie, rejoignant ainsi l'analyse de Molinier et Levrier (2000) et de Molinier (2009).

Mais doit-on s'arrêter là pour circonscrire la valeur sémantique de base de *sans doute* et de *probablement* ? Les catégories citées par ces auteurs sont-elles exclusives l'une de l'autre ? Tel n'est pas le point de vue de Guimier, qui insiste au contraire sur le fait qu'« un même adverbe [...] combine parfois, dans un même contexte, des caractéristiques propres à plusieurs modes de fonctionnement » (1996: 161). Ainsi, *probablement* et *sans doute* appartiennent à la classe des adverbess d'énoncé (ou adverbess disjonctifs d'attitude), mais sont-ils réellement étrangers à la classe des adverbess d'énonciation ? Molinier (2009) propose trois critères, non nécessairement exclusifs l'un de l'autre, pour identifier les adverbess d'énonciation. Tout d'abord, l'adverbe peut entrer dans une paraphrase dans laquelle il qualifie un verbe de parole placé dans une proposition principale (voir (17)) ; ensuite, il peut présenter une forme syntaxiquement complexe comprenant des substantifs tels que *mots*, *termes*, *propos* ou des verbes comme *parler* ou *dire* (voir (18)) ; enfin, il peut donner lieu à une paraphrase mettant en jeu les substantifs ou verbes précédents (voir (19)) :

- (17) **Honnêtement**, cet homme est dangereux.
→ **Je te dis honnêtement que** cet homme est dangereux.
- (18) **En deux mots/soit dit entre nous**, cet homme est dangereux.
- (19) **En clair**, cet homme est dangereux.
→ **En termes clairs**, cet homme est dangereux.

Ni *probablement* ni *sans doute* ne présentent *stricto sensu* ces propriétés. Cependant, si *sans doute* ne porte pas sur le *dire*, il concerne les *croyances* du locuteur et apporte donc un commentaire sur le locuteur tout autant qu'il commente la teneur de la proposition elle-même. De fait, si l'on transpose les critères de Molinier du domaine de la parole à celui de la croyance, *sans doute* répond au premier critère, puisqu'il comporte le substantif *doute*. Et s'il ne peut lui-même entrer dans une paraphrase dans laquelle il qualifie un verbe de croyance, le marqueur peut facilement être paraphrasé par un tel verbe ou par une locution verbale équivalente :

- (20) Cet homme est **sans doute** dangereux.
→ **Je doute peu du fait que** cet homme soit dangereux.
→ **J'ai peu de doutes quant au fait que** cet homme soit dangereux.¹⁵

De même, Guimier (1996: 141) définit, au sein des adverbess portant sur la visée de discours, la classe des adverbess illocutifs, qui « permettent au locuteur de caractériser l'acte illocutoire, c'est-à-dire l'acte qu'il tend à réaliser au travers de la simple production de son message, en disant quelque chose des partenaires de cet acte,

¹⁵Dans son sens modal initial non affaibli, *sans doute* serait paraphrasable par *ne pas douter que* et *n'avoir aucun doute sur le fait que*.

en l'occurrence de lui-même en tant que locuteur, ou de son interlocuteur ». Or la même remarque peut être faite : si *sans doute* ne qualifie pas tant l'acte de parole que l'acte de pensée soutenant l'assertion, il s'éloigne dans une certaine mesure des adverbes portant sur le dit en ce qu'il ne se contente pas de commenter le contenu de la proposition mais renvoie également à l'état cognitif du locuteur (ce que notre description en (7) retranscrit par la notion de *perspective*). A l'inverse, *probablement* ne présente pas ces caractéristiques : il commente spécifiquement le contenu de la proposition, non l'acte de parole ou de pensée du locuteur. Du point de vue de leur valeur littérale, *sans doute* et *probablement* sont donc semblables en ce qu'ils expriment une valeur modale épistémique et non une valeur médiative. Mais ils diffèrent en ceci que seul *probablement* exprime littéralement une valeur *spécifiquement* épistémique, portant uniquement sur le contenu propositionnel. *Sans doute* quant à lui illustre cette porosité sémantique relevée par Guimier comme caractéristique de certains adverbes : s'il commente la valeur de vérité de la proposition, c'est en décrivant l'état cognitif du locuteur. Comme nous le verrons dans la section suivante, ce contraste permet d'expliquer l'inscription respective des deux marqueurs au sein du paradigme objectivité/subjectivité.

III.2 La valeur sémantique dérivée de *sans doute* et *probablement*

Nous l'avons vu en section I, *sans doute* et *probablement* sont semblables en ce qu'ils ne peuvent présenter qu'une hypothèse et non une information certaine, mais une hypothèse qui se démarque cependant des autres hypothèses concurrentes en ce qu'elle est jugée la meilleure, la plus proche de la vérité. Or ce comportement sémantique commun aux deux marqueurs est cohérent avec les descriptions que nous avons proposées en (7) et en (11). De fait, pour *sans doute*, considérer qu'une proposition s'impose selon une perspective restreinte, c'est-à-dire selon les informations qui sont disponibles, revient à dire qu'à l'appui de connaissances qu'il sait potentiellement lacunaires, le locuteur a mené un raisonnement au terme duquel il a sélectionné une proposition qui lui est apparue meilleure que les autres. De même, pour *probablement*, dire que l'on a plus de raisons de confirmer que d'infirmer la proposition, c'est dire que le raisonnement permet d'établir celle-ci comme la meilleure hypothèse. A partir de deux sens littéraux différents que l'on peut qualifier de modaux, on voit ainsi émerger un sens pragmatique commun de nature médiative cette fois, concernant le raisonnement inférentiel mené par le locuteur pour établir une proposition comme la meilleure hypothèse.

Peut-on préciser la nature de ce raisonnement inférentiel, de cette « inférence à la meilleure hypothèse » impliquée par le sens littéral de chacun des deux marqueurs ? Dendale et De Mulder (1996: 313) décrivent une opération qui s'inscrit dans une « logique de la découverte », impliquant de générer et d'évaluer différentes hypothèses pour n'en sélectionner *in fine* qu'une seule, ce choix se justifiant par sa cohérence avec les connaissances du locuteur.¹⁶ Or, dès lors que ces

¹⁶Dendale et De Mulder (1996: 311) rappellent que « ce sont là [...] des opérations que Peirce entendait subsumer, dans ses écrits les plus récents, sous l'abduction ».

connaissances sont lacunaires, la conclusion qui découle du raisonnement ne peut être certaine : dans une inférence à la meilleure explication, « les prémisses risquent toujours d'être incomplètes et incertaines ou incorrectes. Il se peut donc toujours qu'il y ait des facteurs dont le locuteur n'a pas pu tenir compte : ou bien des prémisses qu'il n'a pas activées, ou bien des arguments en faveur ou à l'encontre de certaines prémisses dont il ne disposait pas. » (Dendale 1994: 35, cité par Dendale et De Mulder 1996: 315). Par conséquent, « [ce type de raisonnement] laisse toujours place à une négociation, éventuellement à l'expression d'un doute » (Desclés et Jackiewicz 2006: 38).

Peut-on préciser davantage la nature de cette inférence à la meilleure explication exprimée par *sans doute* et *probablement* ? Pour Miche et Lorda (2014: 47), concernant *sans doute*, cette inférence est de nature spécifiquement causale : il s'agirait pour le locuteur de formuler une hypothèse sur la cause d'un fait donné. Or, dans notre corpus, les propositions sur lesquelles portent *sans doute* sont loin d'exprimer systématiquement la cause d'un phénomène observé. En témoignent par exemple (21) et (22), dans lesquels *sans doute* modalise des propositions constituant des prévisions sur un fait donné – l'évolution de programmes en (20) et la date d'une réunion en (21) – qui n'ont pas vocation à expliquer quelque fait que ce soit :

- (21) Ainsi, vous pouvez dès maintenant visualiser les compétences des niveaux 5ème et 4ème. Il y aura **sans doute** des améliorations sur la durée comme les compétences rentrant directement dans le socle commun de compétence [...]
(Sketch Engine, maths-cuicui.fr)
- (22) Une réunion vous sera proposée, **sans doute** la veille de la rentrée, pour terminer de mettre en place avec vous la nouvelle organisation de cette année scolaire.
(Sketch Engine, ac-aix-marseille.fr)

Il en va de même pour *probablement*, qui présente par exemple une hypothèse sur un état passé en (23) et une prédiction en (24) :

- (23) Aujourd'hui fixé sur un piètement métallique, ce bénitier en pierre taillée est **probablement** à l'origine scellé dans le mur de l'église de Braud ou placé sur une colonnette.
(Sketch Engine, aquitaine.fr)
- (24) Donc, les robots remplaceront **probablement** la moitié des métiers dans le monde peu importe le désaccord des citoyens.
(Sketch Engine, o.fr)

Ainsi *sans doute* et *probablement* partagent-ils une valeur médiative commune qui ne doit pas être réduite à l'établissement d'une cause mais constitue de manière plus générale *une inférence à la meilleure hypothèse*.

D'après Miche et Lorda (2014: 49), dans son second emploi de « modal épistémique d'opinion exprimant la certitude », *sans doute* permet au locuteur

de donner une opinion qui « ne vient pas d'un raisonnement inférentiel, mais d'une expérience ou d'un processus de réflexion ». Outre que la différence entre « raisonnement inférentiel » et « processus de réflexion » demanderait à être précisée, Miche et Lorda ne donnent pas d'argument véritable justifiant que *sans doute* n'implique pas de raisonnement inférentiel dans un exemple comme (15) :

(15) Son dernier roman est **sans doute** le plus bouleversant de tous.

Or, même s'il s'agit de formuler un propos qui paraît subjectif (le terme *bouleversant* étant un adjectif axiologique), rien n'empêche que le locuteur ait procédé selon une inférence à la meilleure hypothèse en considérant les informations qu'il a à sa disposition (par exemple, son ressenti émotionnel à la lecture des différents romans de cet auteur, et plus précisément la quantité de larmes qu'il a versées, la persistance du roman dans sa mémoire ...), tout en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un jugement subjectif dont les critères peuvent varier selon les lecteurs et qu'on ne peut donc imposer comme un fait indiscutable. En effet, si l'on considère dans notre corpus les occurrences où *sans doute* introduit un jugement axiologique marqué par la présence d'un superlatif ou d'un terme axiologique, à l'instar des exemples proposés par Miche et Lorda pour illustrer ce qu'elles considèrent être le second emploi de *sans doute*, on trouve plusieurs cas où le marqueur présente explicitement dans son cotexte des indices de ce raisonnement, c'est-à-dire des éléments de justification du choix opéré par le locuteur :

(25) De tous les soucis que rencontre l'aquariophile, le problème des sédiments est **sans doute** le plus pernicieux à long terme. **Leur accumulation est extrêmement lente et invisible (au moins pour l'arrière du décor) et lorsque les algues apparaissent, il est bien souvent déjà trop tard.**
(Sketch Engine, recifal-france.fr)

(26) La choucroute crue n'est, en effet, que du chou râpé, salé et transformé fondamentalement (dans son apparence, sa saveur, et même ses caractéristiques nutritionnelles), par une fermentation lactique naturelle. Cette fermentation est **sans doute** la plus universelle, **puisqu'elle est aussi celle des olives, des salaisons, etc.** (Sketch Engine, choucroute-laurent.fr)

La distinction proposée par Miche et Lorda entre les deux emplois de *sans doute* ne tient donc pas : de même que *probablement*, *sans doute* véhicule toujours un sens médiatif second, dérivé pragmatiquement, indiquant que l'assertion effectuée résulte d'une inférence à la meilleure hypothèse.

C'est en outre cette valeur médiative commune entre les différentes occurrences de *sans doute* qui nous conduit à remettre en cause l'hypothèse de Miche et Lorda selon laquelle *sans doute* exprimerait une « certitude élevée » dans l'un de ses emplois et une « probabilité moyenne » dans l'autre. Si elle peut en effet aller de la forte probabilité à la quasi-certitude, la force épistémique de la proposition sur

laquelle porte *sans doute* dépend dans tous les cas de la quantité et de la fiabilité des indices disponibles pour le locuteur, et en dehors de tout contexte, rien ne permet de dire que la proposition [elle a pleuré] en (14) est présentée comme plus probable ou plus certaine que la proposition [son dernier roman est le plus bouleversant de tous] en (15). De même, concernant l'analyse de Vlad (2005), selon laquelle *sans doute* indiquerait un degré de certitude proche du « certain » et *probablement* une valeur de vérité proche du « probable » : la valeur médiative des deux marqueurs étant similaire, la force épistémique de la proposition dépend avant tout du contexte spécifique dans lequel apparaît chaque occurrence.

Ainsi, bien que *sans doute* et *probablement* présentent une valeur littérale différente, leur valeur médiative commune explique qu'ils puissent paraître synonymes. Cependant, dans la dernière section, nous montrons que cet écart sémantique au niveau littéral est crucial pour expliquer des divergences bien réelles entre les deux marqueurs.

IV. *Sans doute*, un marqueur de subjectivité vs. *probablement*, un marqueur d'objectivité

Nous l'avons vu, Miche et Lorda (2014) distinguent deux emplois de *sans doute*, l'un impliquant un processus objectif de mise à jour de l'information, caractéristique de la démarche scientifique, l'autre permettant au locuteur d'indiquer une opinion subjective. *Sans doute* serait en outre synonyme de *probablement* dans son premier emploi. Or notre hypothèse est que cette opposition entre subjectivité et objectivité, si elle est structurante, permet en réalité de distinguer non pas deux emplois de *sans doute*, mais bien la valeur sémantique de *sans doute* et celle de *probablement*.

Le concept de subjectivité en langue est introduit par Benveniste (1966), mais Lyons (1977: 787-849) est le premier à l'appliquer en détail aux expressions modales épistémiques.¹⁷ D'après lui, celles-ci peuvent être utilisées pour donner une estimation purement subjective de la vérité d'une proposition, ou au contraire pour indiquer la probabilité objective, mesurable, du fait décrit. On aurait ainsi une opposition entre modalité épistémique subjective, correspondant à une conjecture fondée sur la simple intuition,¹⁸ et modalité épistémique objective, impliquant un processus de mise au jour de l'information qui relève de la démarche scientifique. Nuyts (2001) nuance quelque peu cette approche en indiquant qu'effectuer un jugement épistémique implique nécessairement d'avoir des preuves ou au moins des indices corroborant cette affirmation. Il propose ainsi de relire la distinction de Lyons en termes de qualité des indices disponibles : une affirmation fondée sur des éléments perçus comme fiables sera perçue comme objective, tandis que des indices fragiles ou incertains seront plutôt le fondement d'un jugement épistémique subjectif. Dans cette perspective, comme l'affirme Nuyts, l'opposition entre objectivité et subjectivité ne relève pas tant du domaine épistémique que d'une interaction entre celui-ci et le domaine médiatif. Une seconde manière de clarifier la description de Lyons selon Nuyts

¹⁷Celui-ci travaille plus spécifiquement sur l'anglais.

¹⁸Ici encore, nous employons ce terme en un sens pré-théorique.

est de dire qu'un modal épistémique est utilisé subjectivement si le jugement est fondé sur des preuves détenues par le seul locuteur ; au contraire, l'utilisation objective d'un modal épistémique implique de recourir à des preuves partagées ou facilement accessibles à un large groupe de gens qui en infèrent la même conclusion : on passe donc d'une responsabilité personnelle à une responsabilité partagée.¹⁹

Nuyts affirme que la dimension subjective ou objective d'une expression modale épistémique relève avant tout de son emploi, le modal pouvant éventuellement rester neutre par rapport à cette distinction. Ainsi, il ne reconnaît guère qu'aux adjectifs modaux épistémiques la caractéristique sémantique d'exprimer systématiquement un pôle du paradigme objectivité/subjectivité, et aux prédicats mentaux celle d'être toujours subjectifs. D'après Nuyts, les adverbes modaux épistémiques sont ainsi essentiellement neutres, même s'ils peuvent dans certains contextes impliquer une évaluation subjective ou objective. Or notre hypothèse est ici que la dimension subjective de *sans doute* et l'orientation objective de *probablement* sont toutes deux encodées dans la valeur sémantique de chacun des marqueurs, qu'elles s'expriment quel que soit le contexte. De fait, les descriptions que nous avons proposées en (7) et (11) impliquent un regard différent porté sur l'information. En (7), c'est la notion de *perspective* qui induit la subjectivité exprimée par *sans doute* : le jugement est présenté comme médiatisé par une instance particulière qui assume le socle de connaissances sur lequel se fonde l'assertion. A l'inverse, (11) ne fait pas état d'une perspective particulière ni n'exprime aucune marque de subjectivité, mais indique explicitement le fondement rationnel sur lequel repose l'affirmation, attribuant à *probablement* un mode de présentation objectif de l'information.

Or ces hypothèses apparaissent validées par un examen de la fréquence d'apparition des deux marqueurs dans différents corpus. Pour chacun des corpus étudiés, nous avons établi le ratio correspondant au nombre d'occurrences de *sans doute* divisé par le nombre d'occurrences de *probablement*. Pour comparer les valeurs obtenues aux valeurs présentes généralement dans la langue, nous avons renormalisé ces valeurs (moyenne/écart type) en nous appuyant sur une distribution de référence établie à l'aide de trente sous-corpus de plus d'un million d'items lexicaux chacun tirés de frTenTen17 de Sketch Engine.²⁰ En effet, nous avons choisi Sketch Engine comme corpus de référence car celui-ci, étant constitué d'un ensemble de textes collectés sur le web en 2017 sans sélection de domaines ou de thèmes spécifiques, peut être considéré comme un contexte neutre, sans biais particulier pour un regard plus objectif ou au contraire plus subjectif sur la réalité.

Si nous examinons tout d'abord le corpus contemporain de Frantext, celui-ci peut être considéré dans son ensemble comme un corpus subjectif, en ce qu'il comporte 90% de textes dits « littéraires » s'inscrivant dans des genres tels que

¹⁹Nuyts propose une troisième relecture possible de l'opposition entre modalité épistémique objective et modalité épistémique subjective, fondée sur la catégorie de la *mirativité*. Nous laissons cependant celle-ci de côté, faute de place, mais également parce que Nuyts refuse de l'assumer entièrement.

²⁰Cette renormalisation a été effectuée après application du logarithme népérien aux valeurs afin que la distribution soit assimilable à une Gaussienne.

l'autobiographie, la poésie, la correspondance..., dont la vocation n'est pas d'établir des faits scientifiques, de proposer des jugements fondés sur des preuves dont la fiabilité serait reconnue par l'ensemble des membres d'une communauté, mais plutôt d'exprimer une sensibilité personnelle par rapport au réel. Or dans ce corpus, le ratio entre la fréquence de *sans doute* et celle de *probablement* est de 5,5, ce qui correspond à une distance de 2,2 écarts types en faveur de *sans doute* par rapport à notre distribution de référence. En outre, si dans ce même corpus on considère plus spécifiquement un genre comme la poésie, dont le degré de subjectivité assumé est plus fort encore, ce nombre s'élève à 6,2, ce qui correspond cette fois à une distance de 2,4 écarts types en faveur de *sans doute* par rapport à la distribution de référence. Cependant, si nous examinons un genre comme le roman policier, certes « littéraire » mais offrant un discours d'apparence plus objective puisque les intrigues concernent l'élucidation de faits réels par l'accumulation d'indices susceptibles de convaincre un ensemble de personnes, le rapport entre les deux fréquences diminue à 3,4, et la distance par rapport à la distribution de référence n'est plus que de 1,2 écart type, montrant un écart encore réel en faveur de *sans doute* par rapport à l'usage standard des deux marqueurs, mais réduit par rapport à des corpus plus nettement subjectifs comme le genre poétique dans Frantext.

Si l'on considère maintenant la presse, dans un journal comme *Le Monde*, le ratio est sensiblement similaire à celui de Sketch Engine puisqu'il est de 1,6, et la distance à notre distribution de référence est limitée à 0,27 écart type, ce qui n'a rien de surprenant puisque *Le Monde* couvre un large spectre de thèmes d'actualité et se veut politiquement neutre. Au contraire, le ratio se réduit fortement pour des revues scientifiques comme *Sciences et Avenir* (0,6), *Science et Vie* (0,9) ou *Pour la Science* (0,9),²¹ *probablement* devenant même plus fréquent que *sans doute*. Or le risque que ces valeurs soient dues au hasard apparaît très faible, puisque leur distance par rapport à la distribution de référence est respectivement de 2,2, 1,4 et 1,4 écarts types.

Enfin, si l'on consulte des corpus proprement scientifiques, dont l'enjeu n'est pas seulement de vulgariser le discours scientifique mais bien d'en produire un, la prédominance de *probablement* par rapport à *sans doute* est frappante : dans le corpus « Ecrits scientifiques en français », dont la page de présentation indique qu'il a été « conçu pour être représentatif des différents genres et disciplines scientifiques », on dénombre 340 occurrences de *probablement* pour 1 occurrence de *sans doute*, tandis que dans le corpus « EEIDA français », composé de communications écrites et de transcriptions de conférences en linguistique et géochimie, le ratio entre les deux fréquences est de 0,5, *probablement* apparaissant deux fois plus que *sans doute*. Là encore, l'examen de la distance de ces valeurs normalisées (respectivement 12,7 et 2,6 écarts types) par rapport à la distribution de référence indique qu'il est improbable que cette variation soit due au hasard.

L'analyse de différents contextes marqués par leur caractère relativement neutre, plus subjectif ou au contraire spécifiquement objectif, confirme ainsi l'hypothèse

²¹Le calcul a été fait en prenant en considération l'ensemble des textes de chaque revue disponibles sur le web pendant l'année ayant précédé le 2 octobre 2020.

que *probablement* et *sans doute*, quoique présentant tous deux une proposition comme la meilleure hypothèse dans le contexte en jeu, ne le font pas sur un même mode : avec *probablement*, le jugement épistémique est censé émaner d'une démarche objective, tandis que *sans doute* présente celui-ci comme médiatisé par une subjectivité. Certes, tous les contextes ne correspondent pas nécessairement nettement à l'un des pôles du paradigme objectivité/subjectivité, mais c'est alors le choix de l'expression lui-même qui donnera au propos une orientation plus objective ou subjective.

Conclusion

Dans cet article, nous avons voulu dissiper une illusion sémantique : celle de la synonymie de *sans doute* et de *probablement*. Nos hypothèses explicatives étaient les suivantes : *probablement* présente une proposition comme *probable*, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée, tandis que *sans doute* présente une proposition comme s'imposant selon une perspective restreinte. Nous avons donc défendu l'idée que ces marqueurs sont des adverbes modaux épistémiques revêtant un sens littéral distinct – de fait, *sans doute* emprunte également des traits à la catégorie des adverbes d'énonciation – mais une même valeur médiative inférable quel que soit le contexte : celle d'une inférence à la meilleure hypothèse. Cela nous a permis d'expliquer pourquoi *sans doute* et *probablement* peuvent être perçus comme synonymes dans certains contextes, puisque ceux-ci présentent tous deux la proposition sur laquelle ils portent comme l'hypothèse la plus satisfaisante dans le contexte en jeu. Cependant, nous avons montré que cette synonymie n'est qu'apparente car les marqueurs apportent en réalité un regard différent sur l'information, ce qu'expriment nettement les descriptions que nous avons proposées : tandis que *sans doute* présente un jugement médiatisé par une perspective spécifique, *probablement* véhicule un mode de présentation objectif de l'information. Cette nuance sémantique n'est pas nécessairement visible dans des contextes peu polarisés par rapport à la distinction objectif/subjectif, mais devient évidente lorsqu'on regarde attentivement des corpus à vocation plus nettement objective ou subjective.

Références

- Aikhenvald, A. Y. (2003). Evidentiality in typological perspective. In: A. Y. Aikhenvald and R. M. W. Dixon (dirs.), *Studies in evidentiality*. Amsterdam: Benjamins, pp. 1–31.
- Aikhenvald, A. Y. (2007). Information source and evidentiality: What can we conclude? *Italian Journal of Linguistics*, 19.1: 209–227.
- Anderson, L. B. (1986). Evidentials, paths of change, and mental maps: Typologically regular asymmetries. In: W. Chafe and J. Nichols (dirs.), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Norwood, NJ: Ablex, pp. 273–312.
- Anscombre J.-C. et Leeman D. (1994). La dérivation des adjectifs en « -ble » : morphologie ou sémantique ? *Langue française*, 103: 32–44.
- Ashino, F. (2015). Etude comparative des marqueurs de 'probabilité': le cas de *probablement* et *éventuellement*. In: J. Kawaguchi (dir.), *Studies at the forefront of French linguistics, vol. 3 : Modality*. Tokyo: Edition Hituzi, pp. 39–57. (en japonais)

- Barbet, C.** (2012). *Devoir et pouvoir*, des marqueurs modaux ou évidentiels? *Langue française*, 173: 49–63.
- Benveniste, É.** (1966). De la subjectivité dans le langage. In: *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris: Gallimard, pp. 258–266.
- Berrendonner, A.** (1987). La Logique du soupçon. In: *Pensée naturelle, logique et langage, hommage à J.-B. Grize*, Neuchâtel: Université de Neuchâtel, pp. 287–297.
- Borillo, A.** (1976). Les adverbes et la modalisation de l'assertion. *Langue française*, 30: 74–89.
- Bourmayer, A.** (2012). Doute, Certitude ou Verite restreinte: les Paradoxes de la Valeur Semantique de *Sans doute*. In: M. Carel (dir.), *Argumentation et Polyphonie: de Saint Augustin à Robe-Grillet*. Paris: L'Harmattan, pp. 59–84.
- Boye, K. et Harder, P.** (2009). Evidentiality: Linguistic categories and grammaticalization. *Functions of Language*, 16.1: 9–43.
- Campos, D. G.** (2011). On the distinction between Peirce's abduction and Lipton's inference to the best explanation. *Synthese*. 180.3: 419–442.
- Chafe, W.** (1986). Evidentiality in English conversation and academic writing. In: W. Chafe and J. Nichols (dirs.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Norwood, NJ: Ablex, pp. 261–272.
- Cornillie, B.** (2009). Evidentiality and epistemic modality: On the close relationship of two different categories. *Functions of Language*, 16.1: 44–62.
- De Haan, F.** (1999). Evidentiality and epistemic modality: Setting boundaries. *Southwest Journal of Linguistics*, 18: 83–101.
- De Haan, F.** (2001). The relation between modality and evidentiality. In: R. Müller and M. Reis (dirs.), *Modalität und Modalverben im Deutschen*, Hamburg: Helmut Buske, pp. 201–216.
- Dendale, P.** (1994). DevoirE: marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française* 102: 24–40.
- Dendale, P. et De Mulder, W.** (1996). Déduction ou abduction: le cas de *devoir* inférentiel. In: Z. Guentchéva, *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris: Peeters, pp. 305–318.
- Dendale, P. et Van Bogaert, J.** (2012). Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français. *Langue française*, 173.1: 13–29.
- Desclés, J.-P. et Jackiewicz, A.** (2006). Abduction et prise en charge énonciative de la causalité. *Linx*, 54: 35–47.
- Douven, I.** (2017). Abduction. *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (dir.), URL: <https://plato.stanford.edu/archives/sum2017/entries/abduction/>, consulté le 4 mars 2021.
- Fann, K. T.** (1970). *Peirce's Theory of Abduction*, The Hague: Martinus Nijhoff.
- Féron, C.** (2002). Le renforcement de l'assertion dans *Le voir dit* de Guillaume de Machaut. Étude syntactico-sémantique de *certainement* et de quelques locutions en *sans n*. *L'Information Grammaticale*, 92: 23–30.
- Guentchéva, Z.** (2014). Peut-on identifier, et comment, les marqueurs dits 'médiatifs' ? In: J.-C. Anscombre, E. Oppermann-Marsaux et A. Rodriguez Somolinos (dirs.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français: études synchroniques et diachroniques*, Paris: Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 35–50.
- Guimier, C.** (1996). *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*. Paris: Ophrys.
- Harman, G.** (1965). The inference to the best explanation. *The Philosophical Review*. 74.1: 88–95.
- Josephson, J. R. et Josephson, S. G.** (dirs.) (1995), *Abductive Inference: Computation, Philosophy, Technology*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Lazard, G.** (2001). On the grammaticalization of evidentiality. *Journal of Pragmatics*, 33: 359–367.
- Lipton, P.** (2004) *Inference to the best explanation: Second edition*. New York: Routledge.
- Lyons, J.** (1977). *Semantics*, vol. 2. Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin, R.** (1987). *Langage et croyance: les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Miche, E. et Lorda, C. U.** (2014). Probability and certainty markers in French and in Spanish (*Sans doute/Sin duda*). *Language and Dialogue*, 4.1: 42–57.
- Mithun, M.** (1986). Evidential diachrony in northern Iroquoian. In: W. Chafe and J. Nichols (dirs.), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Norwood, NJ: Ablex, pp. 89–112.
- Molinier, C.** (2009). Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier. *Langue française*, 161: 9–21.
- Molinier, C. et Levrier, F.** (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève: Droz.
- Nuyts, J.** (2001). Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions. *Journal of Pragmatics*, 33: 383–400.

- Plungian, V. A.** (2001). The place of evidentiality within the universal grammatical space, *Journal of Pragmatics*, 33: 349–358.
- Quirk, R. et Greenbaum, S.** (1973). *A university grammar of English*. Harlow: Longman.
- Recanati, F.** (2002). *Literal meaning*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Rossari, C., Ricci, C. et Salsmann, M.** (2015). Modal forms expressing probability and their combination with concessive sequences in French and Italian. Article présenté à *Workshop on Corpus-Based Research in the Humanities* (CRH). URL: https://libra.unine.ch/Publications/Margot_Salsmann/31923, consulté le 10 mars 2021.
- Squartini, M.** (2008). Lexical vs. grammatical evidentiality in French and Italian. *Linguistics*, 46.5: 917–947.
- Traugott, E.** (1989). On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantics. *Language*, 57: 33–65.
- Vlad, D.** (2005). Adverbes marqueurs de modalisation dans les énoncés au conditionnel. In: J. Goes (dir.), *L'adverbe: un pervers polymorphe*. Arras: Artois Presses Université, pp. 221–239.
- Walton, D.** (2001). Abductive, presumptive and plausible arguments. *Informal Logic*. 21.2: 141–169.

Corpus

- Ecrits scientifiques en français*. URL : <https://corpora.aiakide.net/scientext20/?do=SQ.setView&view=corpora>, consulté le 12 octobre 2020.
- EEIDA français*. URL : <https://corpora.aiakide.net/scientext20/?do=SQ.setView&view=corpora>, consulté le 12 octobre 2020.
- FRANTEXT*. URL : <https://www.frantext.fr>, consulté le 12 octobre 2020.
- Le Monde* [en ligne]. URL : <https://www.lemonde.fr>, consulté le 12 octobre 2020.
- Pour la Science* [en ligne]. URL : <https://www.pourlascience.fr>, consulté le 12 octobre 2020.
- Sciences et Avenir* [en ligne]. URL : <https://www.sciencesetavenir.fr>, consulté le 12 octobre 2020.
- Science et Vie* [en ligne]. URL : <https://www.science-et-vie.com>, consulté le 12 octobre 2020.
- Sketch Engine*. URL : <https://www.sketchengine.eu>, consulté le 12 octobre 2020.